

INAUGURATION DU BARREAU SUD D'ETAIN

05.01.2009

* * * *

Allocution de Jean PICART, Conseiller General, Président de la Communauté de Communes et Maire d'ETAIN

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Député, Monsieur le Directeur de l'Agence Départementale d'Aménagement, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs,

Bienvenue dans ce magnifique Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville d'ETAIN complètement détruit durant la première guerre mondiale et reconstruit dès 1922 par un architecte de l'Ecole de Nancy, Joseph HORNECKER.

Au nom de mes collègues, à l'aube de cette nouvelle année, meilleurs vœux de bonne santé pour vous-même et vos familles ainsi que pour la réussite de vos projets, malgré les difficultés qui s'annoncent.

Le barreau Sud de la route départementale 908 inauguré aujourd'hui, complète utilement le contournement d'Etain mis en service à la fin de l'année 2005. Il permettra de réduire le trafic intense des poids lourds dans la traversée de WARCOQ et dans une partie de la Ville d'ETAIN.

Evènement majeur, cette réalisation représente un facteur de dynamisme supplémentaire pour notre territoire et favorisera les projets de développement économique de la Communauté de Communes à savoir, l'extension de la Zone Industrielle des Casernes, la création d'une Zone d'Activités Commerciales et de Services, la construction d'un bâtiment industriel porteur d'emplois pour l'entreprise Care Packaging.

C'est aussi l'occasion pour nous d'inaugurer deux autres aménagements d'importance sur notre territoire :

- D'une part, le chemin de désenclavement de GUSSAINVILLE, très utile en période d'inondations, réalisé par le Conseil Général,
- D'autre part, le raccordement routier de la Zone d'Activités Economiques au contournement de la Ville, sous maîtrise d'ouvrage de notre Communauté de Communes.

On nous dit que les collectivités locales doivent investir pour relancer l'économie et tenter de faire face à la crise qui nous frappe de plein fouet.

Je vous annonce que notre Communauté de Communes prévoit d'investir en 2009 un peu plus de 6 millions d'euros dans les domaines économique et scolaire avec la construction d'un regroupement pédagogique primaire et maternelle de 6 classes à BUZY. Ces réalisations sont soutenues par nos partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département).

Telle est concrètement notre contribution pour assurer du travail aux entreprises.

Mais, je doute que les petites communes aient les moyens de faire de même, compte-tenu des diminutions prévues de leurs dotations et subventions.

Et puisqu'il faut investir, je profite de cette circonstance pour rappeler des projets, certains assez anciens ou d'autres, plus récents, indispensables au désenclavement de notre secteur rural :

Premièrement, la possibilité de compléter le contournement en construisant la deuxième branche Nord-Ouest, depuis le giratoire de la RD 608 jusqu'à la RD 603 à la sortie d'ETAIN en direction de VERDUN, en modifiant le tracé contesté prévu voici une vingtaine d'années.

Deuxièmement, la création d'un demi échangeur à SAINT-JEAN-LES-BUZY en direction de METZ, qui ne présente aucune difficulté technique.

Depuis la décision d'interdire le transit des poids lourds dans les communes de CONFLANS et JARNY, les véhicules de plus de 3,5 tonnes sont dans l'obligation d'emprunter l'échangeur de VILLE-EN-WOËVRE sur l'autoroute A4 : d'où une perte de temps et des surcoûts liés au péage et aux carburants. La bretelle autoroutière de SAINT-JEAN-LES-BUZY serait un atout supplémentaire qui s'inscrit totalement dans la démarche de développement durable qui s'impose aujourd'hui à notre société.

Pour étayer cette demande, je rappellerai simplement le courrier de Gérard LONGUET qui, en 1990, s'adressait à Colette HOREL, alors Préfet de la Meuse, dans les termes suivants :

« Les Maires du canton demandent, avec beaucoup de bon sens, cette réalisation, ajoutant qu'avec les nouvelles possibilités de paiement du péage par carte, le coût de fonctionnement d'un tel échangeur me semble réduit, ce qui pourrait constituer un argument supplémentaire à présenter à la société des autoroutes ».

Troisièmement, toujours sur notre territoire, sur la Route Départementale 603, il convient de sécuriser les deux dangereux carrefours que sont celui d'ABAUCOURT-HAUTÉCOURT avec la RD 114, et celui d'HERMEVILLE-FROMEZEY avec la RD 108.

Et pourquoi ne pas envisager également la mise en place de deux créneaux de dépassement, toujours sur cette même 603, l'un dans la Plaine de la Woëvre, l'autre sur les côtes de Meuse ?

N'occultons pas non plus l'engagement politique pris, ici à ETAIN en 1986, par les élus départementaux de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle, visant à améliorer la RD 608 depuis LONGWY-LONGUYON jusqu'à l'autoroute A4, avec contournement des villages traversés. Cette réalisation va devenir indispensable avec le développement attendu de la Zone de BELVAL.

En vous renouvelant ces propositions, je n'oublie pas, Monsieur le Président du Conseil Général, les difficultés auxquelles est confronté le Département, conséquences des transferts de charges imposés par l'Etat et si insuffisamment compensés, mais aussi de la crise actuelle et de son contexte financier, économique et social à très court terme.

Je ne reviendrai que brièvement sur les effets concrets de la décentralisation, avec quelques chiffres fournis par le Président NAMY :

En 2008, l'APA et le RMI ont coûté 36 millions d'euros au Département. La compensation de l'Etat atteint péniblement les 18 millions. Sachez aussi que, depuis quatre ans, la charge nette de la décentralisation, supportée par le Conseil Général, représente 65 millions d'euros.

Inutile de préciser que, tout comme mes collègues conseillers généraux, je suis totalement conscient de la nécessité pour le Département de se recentrer sur ses compétences obligatoires. Mais les conséquences sont plus que prévisibles : moins d'aides pour les communes et les intercommunalités.

Il nous faut donc impérativement obtenir une meilleure solidarité, plus juste et plus équitable, et une péréquation réelle de l'Etat, à l'égard de la dizaine de départements défavorisés comme le nôtre.

Nous allons devoir assumer les conséquences de la crise et, notamment, la hausse considérable du nombre de chômeurs : + 5 % en Lorraine en Novembre 2008, avec un recul prononcé de l'intérim et des licenciements supplémentaires.

Nous ne devons laisser personne au bord du chemin, en accompagnant les enfants et les familles qui rencontrent des difficultés ; d'où des charges nouvelles pour les CCAS, les CIAS et les collectivités.

Voilà, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Maires, ce que je tenais à vous dire : nous allons assumer les épreuves et les défis avec audace, réalisme et innovation.

Merci de votre attention.